

# MODE OPERATOIRE : Précisions sur la saisine de la médiation du crédit

# Étape 1 : créer un dossier

Pour créer un dossier, il faut se rendre sur cette adresse :

https://mediateur-api.akio.cloud/banquedefrance-mediation/view/mediation/declarant/welcome

**Les navigateurs conseillés sont CHROME, FIREFOX et EDGE.** INTERNET EXPLORER n'est pas compatible avec la plateforme.

Cliquer sur « saisir » à droite dans le bandeau bleu.

Renseigner les champs : votre adresse électronique, SIREN, mot de passe et sa confirmation (avec au moins 8 caractères, dont minuscule, majuscule, chiffre et caractère spécial).

Cliquer sur « s'inscrire ». Un mail est alors envoyé sur votre adresse électronique.

### Étape 2 : compléter le dossier de saisine

Cliquer sur le lien de connexion (obligatoire) présent dans l'email reçu puis se connecter grâce aux identifiants précédemment renseignés.

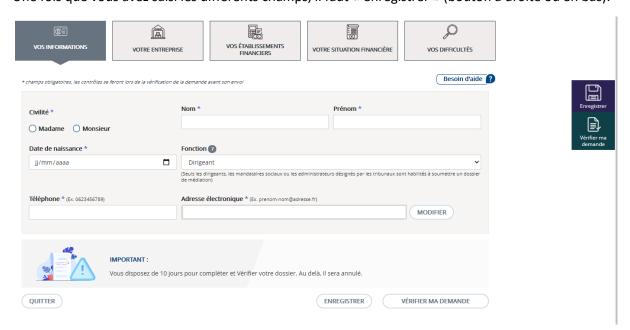
Une page s'ouvre avec 5 onglets à renseigner.

Pour pouvoir envoyer votre demande, il faut compléter a minima tous les champs obligatoires, signalés par un astérisque (\*), dans chacun des 5 onglets.

# Présentation des 5 onglets :

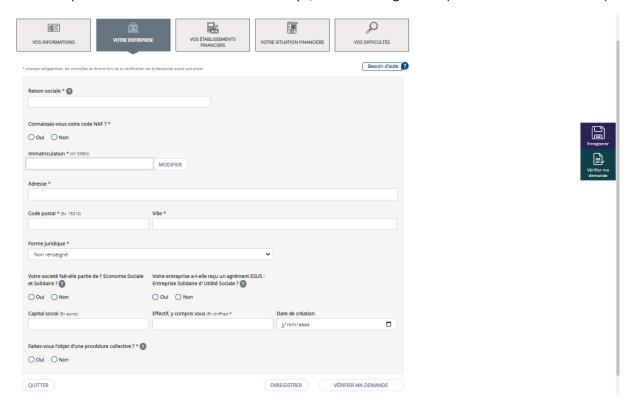
#### - Vos informations:

Une fois que vous avez saisi les différents champs, il faut « enregistrer » (bouton à droite ou en bas).



# Votre entreprise :

Une fois que vous avez saisi les différents champs, il faut « enregistrer » (bouton à droite ou en bas)



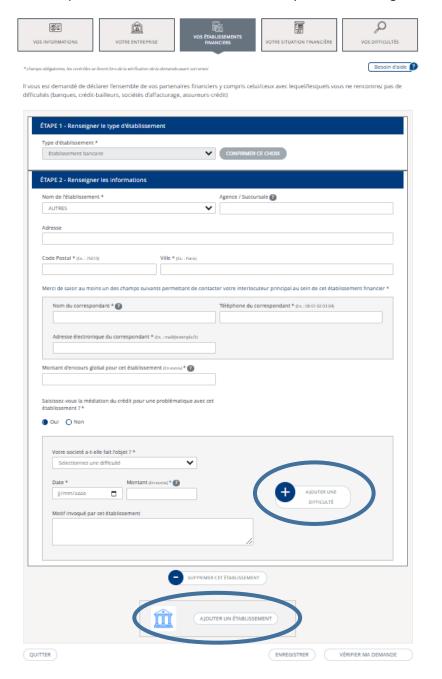
### Vos établissements financiers :

Il faut saisir dans cet onglet tous les établissements financiers de votre société. Pour le ou les établissements avec lesquels vous avez des difficultés de financement, il faut répondre « oui » à la question « saisissez-vous la médiation du crédit pour une problématique avec cet établissement ? », ce qui vous permettra de préciser le motif de saisine et le montant concerné.

S'il y a plusieurs difficultés avec un même établissement, cliquer sur « ajouter une difficulté »

S'il y a plusieurs établissements à insérer, cliquer sur « ajouter un établissement ».

Une fois que vous avez saisi les différents champs, il faut « enregistrer » (bouton à droite ou en bas).



#### Votre situation financière :

Dans cet onglet, après avoir répondu aux questions sur votre situation financière, vous pouvez insérer des pièces jointes. En fonction de l'ancienneté de votre entreprise, les documents demandés diffèrent. Ils ne sont pas obligatoires lors de la saisine mais permettent une meilleure analyse de votre dossier par le médiateur. Vous pourrez toujours envoyer des PJ supplémentaires lors de vos échanges avec le médiateur.

Les seuls documents obligatoires dès la saisine concernent les demandes de restructurations de PGE (cf. <u>FAQ COVID PGE</u> – question 55) :

- 1 Pour une demande portant sur un PGE ne dépassant pas 50 000 euros, pour que la demande soit recevable, il faut joindre lors de la saisie du dossier :
- Une attestation d'un expert-comptable ou d'un commissaire aux comptes que l'entreprise n'est pas en cessation de paiement mais qu'elle n'est pas en mesure d'honorer les échéances de remboursement en 2022 et que ses perspectives commerciales et financières sont à même d'assurer sa pérennité.
- Le justificatif que la banque a été contactée et qu'elle a orienté vers la médiation du crédit.
- 2 Pour une demande portant sur un PGE de plus de 50 000 euros, il faut prendre contact avec le conseiller départemental à la sortie de crise (cf. Modalités de contact) et, s'il oriente vers la médiation, il faut joindre au dossier l'attestation d'un expert-comptable ou d'un commissaire aux comptes.

Une fois que vous avez saisi les différents champs, il faut « enregistrer » (bouton à droite ou en bas).









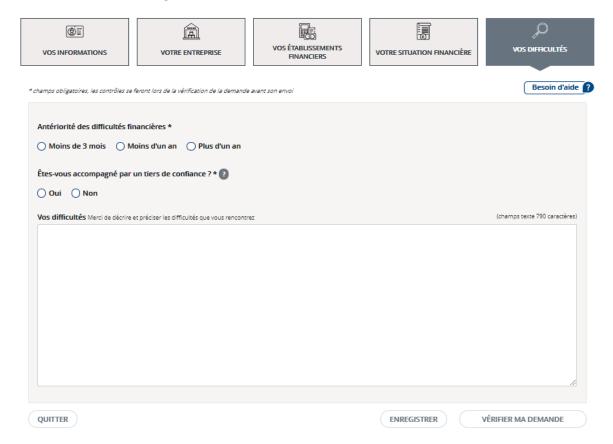


champs obligatoires, les contrôl	es se feront lors de la vérification de la demande avant se	an enval	Besoin d'aide
Avez-vous un risque de	cessation de paiement ? * 2		
O Oui O Non			
Avez-vous des arriérés f			
Oui O Non	scaux ? *		
O GGI O NOII			
Avez-vous des arriérés s	oclaux ? *		
O Oui O Non			
Votre entreprise a été cr	éee depuis ? *		
Moins d'un an	Plus d'un an		
Activité de l'entreprise	t (En euros)		
	Année	Année N-1	Année N-2
Chiffre d'affaires			
Résultat net			
Fonds propres			
années N-1 et N-2, un pla Si vous saisissez la média expert-comptable ou d'u	otre demande, nous vous prions de nous four an de trésorerie à 6 mois etc.) (Pièces jointes à stion du crédit pour une restructuration d'un F n commissaire aux comptes et un justificatif ir la banque n'est pas demandé en cas d'orient	ı fournir) 👔 Prêt Garanti par l'État (PGE) ne dépassant pas ndiquant que vous avez contacté votre banqı	s 50 000€, il faut joindre l'attestation d'un ue et qu'elle vous a orienté vers la médiation
(Bilan N-1, Bilan N-	er et déposer vos fichiers ici 2, Compte des résultats N-1, Compte des N-2, Plan de trésorerie à 6 mois)	Ou Ajo	outer vos fichiers PARCOURIR
QUITTER		ENREGIS	STRER VÉRIFIER MA DEMANDE

# Vos difficultés :

Dans le paragraphe « vos difficultés » vous pouvez expliquer brièvement votre situation. Vous pourrez la détailler lors de vos échanges avec le médiateur.

À nouveau, il faut « enregistrer » (bouton à droite ou en bas).

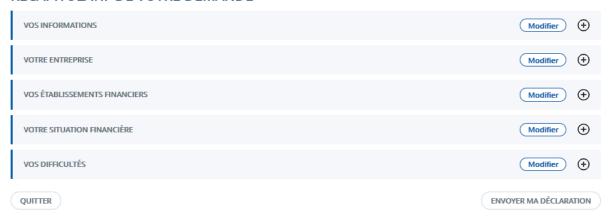


# Étape 3 : finalisation du dossier

Une fois les 5 onglets renseignés et enregistrés, il faut cliquer sur « vérifier ma demande », et dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquer sur « poursuivre vers le récapitulatif ».

Si tous les champs obligatoires ont été remplis, la page suivante s'affiche. Vous pouvez alors cliquer sur « envoyer ma déclaration ». Un mail confirmant le dépôt de votre dossier vous sera adressé.

## RÉCAPITULATIF DE VOTRE DEMANDE



Si vous avez un petit triangle « attention » orange, c'est qu'un champ obligatoire n'a pas été rempli, vous devez alors « modifier » l'onglet concerné et le compléter, puis l'enregistrer avant de revenir sur le récapitulatif pour envoyer votre demande.